EXTRAIT du procès-verbal de la
Séance du conseil du 20 mai 2026

À une séance régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan, tenue à Saint-Georges, conformément aux dispositions de la Loi et des règlements, et à laquelle étaient présents :

M. Simon Talbot	La Guadeloupe	M[me] Manon Bougie	Saint-Georges
M. Denis Levesque	Lac-Poulin	M. Michel Breton	Saint-Hilaire-de-Dorset
M. Alain Veilleux	Notre-Dame-des-Pins	M[me] Karine Champagne	Saint-Honoré-de-Shenley
M. Marc Cloutier	Saint-Benoît-Labre	M. Yvan Paré	Saint-Martin
M. Martin Rodrigue	Saint-Côme-Linière	M. Jacques Bégin	Saint-Philibert
M. Carl Gilbert	Saint-Éphrem-de-Beauce	M. Berthier Grondin	Saint-René
M. Claude Goulet	Courcelles-Saint-Évariste	M[me] Julie Hébert	Saint-Simon-les-Mines
M. Jean-Philippe Mercier	Saint-Gédéon-de-Beauce	M. Michel Marquis	Saint-Théophile

Tous formant quorum sous la présidence de M. Francis Bélanger, préfet.

RÉSOLUTION 2026-05-074

RAPPORT ANNUEL PGMR 2025

Attendu le dépôt du rapport annuel PGMR 2025;

Attendu que ce rapport est commenté par le directeur général aux élus;

Il est proposé par monsieur Claude Goulet, appuyé par monsieur Yvan Paré et résolu unanimement, d'approuver le rapport annuel PGMR 2025 tel que déposé.

Extrait certifié conforme
ce 22 mai 2026



Eric Paquet, directeur général